

La check-list du déménagement

09 71 07 95 22

ÉTAPE 1	À faire 3 mois avant □ Envoyer sa lettre de préavis à son bailleur* □ Demander le changement d'établissement scolaire des enfants □ Planifier le déménagement : location de véhicule, aides au déménagement, jours de congés accordés par l'employeur, etc.
ÉTAPE 2	À faire 1 mois avant ☐ Récupérer le numéro de téléphone de l'ancien occupant ☐ Planifier avec son bailleur l'état des lieux d'entrée dans le nouveau logement ☐ Transférer ou annuler ses abonnements : magazines, journaux, salle de sport, etc. ☐ Souscrire une nouvelle assurance habitation ou transférer son ancien contrat en contactant le 09 71 07 95 22 ☐ Demander à la mairie une autorisation de stationnement pour le véhicule de déménagement
ÉTAPE 3	À faire 15 jours avant □ Demander le transfert de son courrier à La Poste □ Prévenir plusieurs organismes de son déménagement : CAF, banque, assurance maladie, centre des impôts, France Travail, caisse de retraite, etc. □ Demander l'ouverture du compteur d'eau au nouveau domicile □ Tester son éligibilité à la fibre et transférer son abonnement internet □ Mettre en service les compteurs d'électricité et de gaz et transférer ses contrats □ Lister le petit matériel et préparer une caisse à outils pour le jour J (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)
ÉTAPE 4	À faire le jour J Réaliser l'état des lieux de sortie du précédent logement Effectuer les relevés des compteurs d'électricité, gaz et eau pour éviter les litiges Suspendre l'alimentation en eau et en énergie Fermer et verrouiller les accès (portes, fenêtres) Prévoir les démarches à suivre : s'inscrire sur les listes électorales, trouver un nouveau médecin traitant, changer l'adresse de sa carte grise Confirmer à son assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortir ou tout autre document justificatif
ÉTAPE 5	Dans les mois qui suivent ☐ Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçu ☐ Installer une alarme en appelant le 09 71 07 95 22 ☐ Contacter les services publics : impôts, France Travail, caisse de sécurité sociale, etc.

*Selon zone tendue ou non tendue

